

02 fév 2021 -16:39

SURE - Communiqué de presse de l'Agence fédérale de la Dette

L'Agence fédérale de la Dette a reçu aujourd'hui les deuxième et troisième tranches de l'instrument européen de soutien temporaire à l'atténuation des risques de chômage en situation d'urgence (SURE). La Belgique a sollicité un prêt de 7,803 milliards d'euros, dont 6,210 milliards d'euros seront utilisés pour financer et refinancer des dépenses éligibles du gouvernement fédéral.

La deuxième tranche, qui bénéficiera pleinement au gouvernement fédéral, consiste en un prêt de 7 ans d'un montant nominal de 1,300 milliard d'euros ayant pour échéance le 2 juin 2028. Ce prêt reflète la transaction de la Commission européenne sur 7 ans avec un coupon de 0,00% portant un rendement négatif de -0,497%. En conséquence, le montant du décaissement correspondant (1,346 milliard d'euros) est supérieur au pair.

La troisième tranche, qui bénéficiera également pleinement au gouvernement fédéral, consiste en un prêt de 30 ans d'un montant nominal de 700 millions d'euros ayant pour échéance le 4 novembre 2050. Ce prêt reflète la transaction de la Commission européenne sur 30 ans avec un coupon de 0,30% portant un rendement de 0,134%. Le montant du décaissement correspondant (732,7 millions d'euros) est ici aussi supérieur au pair.

Le financement à long terme de l'Agence s'élève désormais à 8,00 milliards d'euros, soit 18,34% du montant prévu de 43,61 milliards d'euros.

Agence Fédérale de la Dette
Avenue des Arts 30
1040 Bruxelles
Belgique
+32 257 47082
<http://www.debtagency.be>

Jean Deboutte
Directeur Strategy, Risk Management &
Investor Relations
+32 470 74 72 79
info@debtagency.be